

Projet  
d'aménagement du  
**CARREFOUR  
DES COULEURES**

VALENCE  
SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE



**Du 1<sup>er</sup> au 28  
juin 2015**  
**Les rendez-vous  
de la concertation**

Participez aux  
réunions publiques

- > Mardi 9 juin 2015 à 19h15 :  
réunion réservée aux enseignes et commerçants  
des zones commerciales des Couleures et de Laye
- > Mardi 16 juin 2015 à 18h30 :  
réunion ouverte à tous

Salle du Stade Georges Pompidou,  
av. de Romans à Valence



Donnez votre avis

- > En remplissant le registre disponible  
en mairies de Valence  
et de Saint-Marcel-lès-Valence
- > Par courriel : [carrefourdescouleurs@  
developpement-durable.gouv.fr](mailto:carrefourdescouleurs@developpement-durable.gouv.fr)
- > Par courrier :  
DREAL Rhône-Alpes -  
Service aménagement, paysages  
et infrastructures / Concertation  
Carrefour des Couleures  
69 453 Lyon cedex 06

Informez-VOUS

- > Dossier de concertation  
qui présente le projet  
d'aménagement détaillé
  - > Dépliants
  - > Tous les documents sont disponibles  
sur [www.carrefourdescouleurs.fr](http://www.carrefourdescouleurs.fr)
- Lieux d'information :  
Mairies de Valence et  
Saint-Marcel-lès-Valence  
Castorama, quartier de Laye  
Décathlon et Boulanger,  
zone commerciale des Couleures

[www.carrefourdescouleurs.fr](http://www.carrefourdescouleurs.fr)



Vue aérienne du plateau des Couleures

LES FINANCEURS



LES PARTENAIRES



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

[www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

# Projet d'aménagement du CARREFOUR DES COULEURES

VALENCE  
SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE



Du 1<sup>er</sup> au 28  
juin 2015

Concertation  
publique

## Pourquoi aménager le carrefour des Couleurs ?

Le carrefour est régulièrement saturé en semaine aux heures de pointe et plus particulièrement le samedi après-midi où la circulation liée aux centres commerciaux est plus importante. Ce carrefour est le point noir routier principal de l'agglomération valentinoise. C'est pourquoi l'État et les collectivités se mobilisent pour améliorer le fonctionnement de ce carrefour.

## Quels sont les objectifs de cet aménagement ?

- Rendre la circulation plus fluide et plus sûre pour tous les types d'usages : voitures, poids lourds, modes doux et transports en commun ;
- Séparer les flux de transit routier national du trafic local en assurant une intégration architecturale et paysagère du projet d'aménagement, en cohérence avec les objectifs d'amélioration de la qualité de l'entrée de ville de Valence.

## La solution proposée



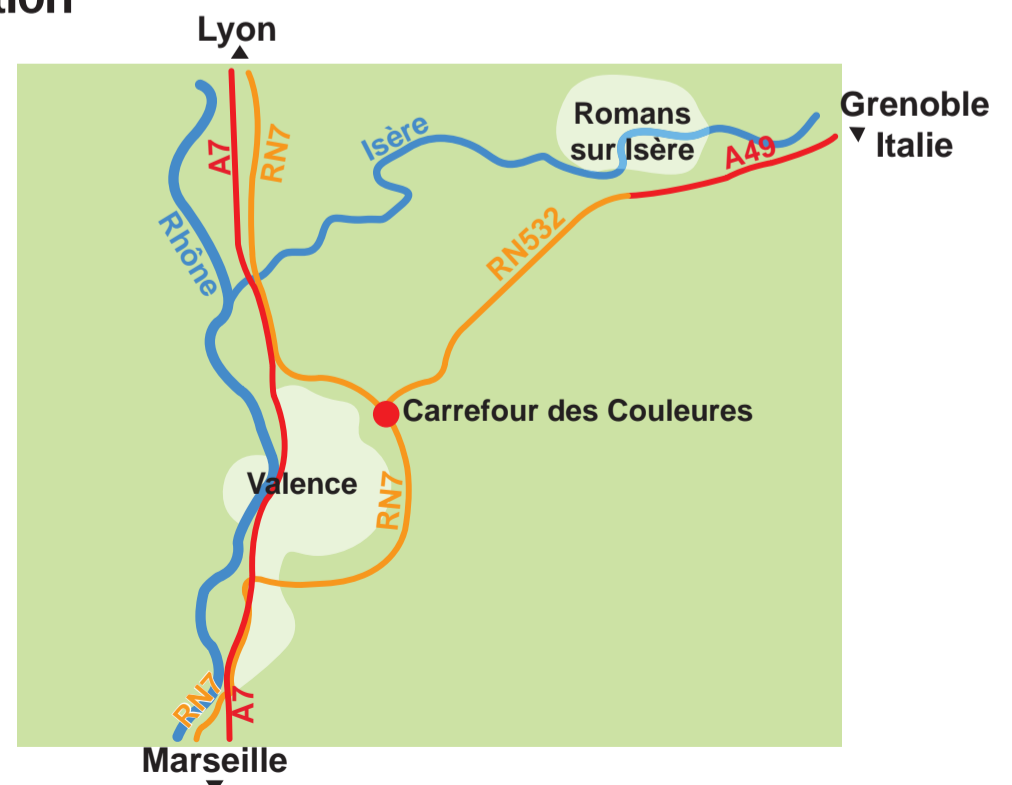
*Le projet d'aménagement prévoit la création de deux ponts permettant la liaison directe des flux de circulation du périphérique (RN7) sans passer par le rond-point des Couleurs. Il sépare ainsi les flux de transit des flux locaux (domicile-travail, desserte de la zone commerciale).*

## Localisation

Le carrefour des Couleurs se trouve au nord-est de l'agglomération valentinoise. Il est situé à l'intersection des routes nationales 7 et 532 (LACRA), de la route départementale 432 et de l'avenue de Romans.

Il permet d'articuler les grands axes de circulation autoroutière (A49-A7) desservant le sillon alpin et la vallée du Rhône.

Enfin, la RN7 (contournement de Valence) a une fonction importante d'itinéraire de délestage de l'A7 en cas de coupure de celle-ci.



[www.carrefourdescouleurs.fr](http://www.carrefourdescouleurs.fr)

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

[www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

Projet  
d'aménagement du  
**CARREFOUR  
DES COULEURES**

VALENCE  
SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE



Du 1<sup>er</sup> au 28  
juin 2015

Concertation  
publique

## Une amélioration globale des conditions de circulation

Le projet apporte une amélioration très nette de la circulation, notamment aux heures de pointe en semaine (fluidification complète).

Le samedi après-midi, l'amélioration de la fluidité porte sur certains trajets. Celle-ci n'est donc pas complète sur cette période.

Le projet permettra une réduction des temps de parcours pour les habitants de l'agglomération valentinoise amenés à circuler quotidiennement ou occasionnellement dans ce secteur, dans leur voiture individuelle ou en transports en commun.

Fluidité

Gain  
de temps

Réduction  
du trafic

## Des vues 3D pour mieux visualiser les grandes lignes du futur projet



Vue depuis l'avenue de Romans

Le pont très long  
permet de garder  
des ouvertures

Le projet  
présente également  
l'opportunité de  
réorganiser la traversée  
cyclable de ce secteur,  
actuellement  
très contrainte



Vue sur le chemin du Chantre (avec bandes cyclables)

Le projet participe à l'amélioration de l'entrée de ville nord/est de Valence, qui comprend notamment la requalification de l'avenue de Romans et le réaménagement de la friche Bricker sur le secteur Valence 2, autres projets spécifiques situés à proximité directe du carrefour des Couleures. Les aménagements seront pensés dans l'optique de participer à la requalification de ce secteur. L'intégration architecturale, environnementale et paysagère de l'ouvrage sera recherchée pour donner aux valentinois une entrée de ville à la fois fonctionnelle et qualitative.

[www.carrefourdescouleurs.fr](http://www.carrefourdescouleurs.fr)

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

[www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)